

Renens, le 5 mai 2014

Crédit complémentaire pour l'aménagement et la création d'un poste de base pour le corps de la Police de l'Ouest lausannois

La Ville de Renens souhaite conserver un ancrage policier fort sur son territoire avec l'accueil d'un "poste de base" à Renens disposant d'un plus large panel de prestations. Cette volonté politique va de pair avec les besoins relatifs à la réorganisation du corps de la Police de l'Ouest lausannois en matière de police de proximité. A cet effet, la Municipalité dépose un préavis pour un crédit complémentaire de Fr. 87'500.-- dans le cadre de l'aménagement en cours du bâtiment administratif sis Rue de Lausanne 35.

Dans sa séance du 10 octobre 2013, le Conseil communal a adopté le préavis No 38-2013 concernant l'installation d'un ascenseur et divers aménagements intérieurs pour le bâtiment administratif sis Rue de Lausanne 35, à côté de l'Hôtel de Ville. Ces aménagements donnaient suite aussi au départ du bâtiment de la Police de l'Ouest lausannois (POL), seul demeurant dans le bâtiment un poste de ville. Dans cette configuration de base, les travaux à réaliser étaient alors relativement sommaires et estimés à Fr. 47'000.--.

Depuis l'adoption du préavis, les besoins de PolOuest ont évolué et se sont précisés. En effet, dans le cadre de sa réorganisation (présentée en octobre au Conseil communal), l'état-major de la POL a mené des travaux visant à repenser l'organisation du corps de police. Aujourd'hui, la POL veut se donner les moyens d'obtenir une meilleure cohérence globale des actions de proximité et de privilégier la présence sur le terrain plutôt qu'au poste. Pour atteindre ces objectifs, POL a prévu deux "postes de base" renforcés, à Ecublens et Renens, et des "points d'appuis" dans d'autres communes de l'Ouest.

Les "postes de base" ont pour but d'offrir des horaires d'ouverture proches de ceux des administrations ou adaptés en fonction des événements. Le "poste de base" de Renens sera le point d'ancrage pour Renens, Crissier et Prilly. Il accueillera à terme une quinzaine de collaborateurs, au lieu des six prévus initialement pour le poste de ville. Ceci a conduit à une évolution du concept des locaux et des coûts. Si la surface des locaux est la même, l'organisation des espaces a été complètement revue, tout comme les aménagements intérieurs (création d'un guichet, de salles d'audition insonorisées avec leur propre accès, câblages supplémentaires, etc.).

La Municipalité de la Ville de Renens considère cette nouvelle orientation prise par la POL comme une bonne nouvelle. En tant que 4ème ville du canton de Vaud et chef-lieu du district, Renens se doit de conserver une implantation policière forte sur son territoire ainsi qu'une plus grande amplitude d'ouverture des guichets. Afin de concrétiser cette réorganisation et la création de ce "poste de base" dans les locaux du bâtiment administratif sis Rue de Lausanne 35, ce projet d'aménagement complémentaire a été chiffré à Fr. 134'500.--, soit un dépassement de Fr. 87'500.-- par rapport au montant initialement prévu dans le préavis No 38-2013 mentionné plus haut.

Le calendrier dans lequel les besoins ont été spécifiés permet d'assurer une continuité dans les travaux en cours et permettra, en cas d'acceptation, la finalisation du chantier du bâtiment pour la fin de l'été 2014.

Renseignements :

Olivier Golaz, Conseiller municipal, Direction Sécurité publique-Informatique-Population - 079 398 76 77

Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63

Jean-François Clément, Conseiller municipal, Direction Finances - 079 645 79 77